



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 030-213000037-20211223-DCM202175-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021/75 - 7/1/15-12

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	28

Date de la convocation : 09-12-2021

Notifiée aux élus le : 09-12-2021

Date de l'affichage : 09-12-2021

OBJET : Budget commune DM BP 2021

SÉANCE DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le QUINZE DÉCEMBRE À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS : Pierre MAUMÉJEAN, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane, ROSIER – DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean – Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration : Gilles TRAUJLET à Arnaud FOUREL, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, et Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE

Absent non-représenté : Néant

Ne participe pas au vote et aux débats : Marielle NEPOTY

Secrétaire de séance : Andrée DAMOUR

Rapporteur Régis VIANET

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	0 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	0 €
011	Charges à caractère général	38 904 €			
60621	Combustibles	682 €			
60622	Carburants	6 000 €			
60633	Fournitures de voirie	932 €			
6135	Locations mobilières	18 000 €			
61558	Entretien autres biens mobiliers	757 €			
6156	Maintenance	3 000 €			
6227	Frais d'acte et de contentieux	3 805 €			
6256	Missions	2 467 €			
6262	Frais de télécommunication	600 €			
63512	Taxes foncières	2 661 €			
65	Autres charges de gestion courante	547 €			

Hôtel de Ville - Place St Louis

30220 AIGUES MORTES

Tel. 04.66.73.90.90.

Fax : 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 030-213000037-20211223-DCM202175-DE

6558	Autres contributions obligatoires	547 €			
67	Charges exceptionnelles	122 €			
6718	Autres charges exceptionnelles	122 €			
022	Dépenses imprévues	-39 573 €			
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0 €		RECETTES D'INVESTISSEMENT	0 €
21	Immobilisations corporelles	28 295 €			
2152	Installations de voirie	800 €			
21534	Réseau d'électrification	16 520 €			
21538	Autres réseaux	25 €			
2182	Matériel de transport	650 €			
2183	Matériel informatique	8 500 €			
2184	Mobilier	1 800 €			
020	Dépenses imprévues	-8 295 €			
	OP 49 – Eglise NDS	13 200 €			
2031	Frais d'études	13 200 €			
	OP 83 – Mas d'Avon	-33 200 €			
2031	Frais d'études	-33 200 €			

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Approuve le projet tel que présenté
- Autorise le Maire ainsi que l'adjoint délégué à signer tout document et acte se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 23/12/2021

Le Président de séance,
Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-Mortes



RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021 - 75	Budget commune DM BP 2021	Pour :	26	Groupe majoritaire + Gpe M.BONATO et M PIGNAN
		Contre :	2	Groupe M.BERTRAND
		Abstention :	0	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication